

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>POURSUITE D'EXPLOITATION DU MAGASIN  SUPER U - ERP N° E 341 00012 000  ARRETE N° 2023/322</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;  
VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ;  
VU les arrêtés des 21 juin 1982 et 5 février 2007 modifiés, portant approbation des dispositions particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP de types M ;  
VU le classement de l'établissement en 2<sup>ème</sup> catégorie, type M ;  
VU l'avis favorable émis le 07 novembre 2023 par la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen qui a procédé à l'examen du rapport du groupe de visite de l'établissement en date du 18 octobre 2023 ;

**CONSIDERANT** que Monsieur BATAILLE peut poursuivre l'exploitation de son établissement en toute quiétude ;

**ARRETE**

**Article 1** Monsieur BATAILLE – Directeur du magasin « SUPER U » est autorisé à poursuivre l'exploitation de son établissement situé avenue Jean Vilar à IFS suite à la visite périodique de l'établissement effectuée par la Commission de Sécurité de l'arrondissement de Caen en date du 18 octobre 2023.

**Article 2** L'exploitant devra cependant se conformer aux prescriptions particulières jointes au procès-verbal de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen.

**Article 3** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Calvados ;
- Monsieur le Président de la Commission de Sécurité de l'arrondissement de Caen ;
- Monsieur BATAILLE – Directeur du magasin SUPER U ;
- La Police Municipale d'Ifs.

Fait à Ifs, le 17 novembre 2023



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE

Accusé de réception en préfecture  
014-211403415-20231123-2023-322-AR  
Date de télétransmission : 23/11/2023  
Date de réception préfecture : 23/11/2023